

De deux choses l'urne

L'Express – Humeur - Sylvain Ranjalahy – 09/08/11

Autant l'usage du bulletin unique avait fait débat avant d'être finalement adopté, autant l'urne fait aujourd'hui l'objet d'un marchandage acharné au niveau du Parlement. Alors que ni le calendrier électoral, ni la nature du scrutin ne sont encore connus, le Parlement va de session extraordinaire à une autre pour statuer sur le projet de loi sur les élections territoriales. À l'allure où vont les choses, ils vont peut-être devoir siéger en séance noct...urne. Aussi bien les membres du Conseil supérieur de la transition que ceux du Congrès ne savent plus très bien ce que l'Exécutif attend d'eux. Pourtant, ils ont fini par se ranger du côté du gouvernement après quelques velléités de contestation au début marquées par un fort taux d'absentéisme et un faible entrain pour adopter les articles.

Alors que le CST avait voté l'urne unique pour les élections communales et régionales que l'Exécutif voudrait jumeler, voilà que le Congrès est appelé à renverser la situation en revenant à l'option de deux urnes. On ignore pour le moment à quel dessein se destine cette stratégie toujours est-il que la session extraordinaire censée s'ouvrir samedi, selon un communiqué officiel du gouvernement, n'a débuté qu'hier. Une journée chamboulée étant donné qu'au programme figurait la conférence des présidents mais ce fut tout de suite la séance d'ouverture organisée en catastrophe. Certains membres ont été avisés par SMS au dernier moment visiblement afin de ne pouvoir venir.

Il est bien clair qu'il existe toute une machination bien orchestrée derrière cette session extraordinaire. Ce qui est loin de rassurer le microcosme politique y compris la mouvance « présidentielle ». Du moins ceux qui sont encore sous le coup d'une condamnation et qui ne pourront pas se présenter aux élections quelle que soit leur nature si elles sont organisées avant la signature de la feuille de route donc de la reconnaissance internationale et surtout de la loi d'amnistie.

Quelques anciens détenus affranchis par la HAT, jusque-là assez tacit...urnes sont ainsi sortis de leurs gonds à l'image du maire de Fianarantsoa, Pety Rakotoniaina qui se sent directement visé par les manigances autour du projet de loi sur les territoriales étant donné que la loi d'amnistie ne sera vraisemblablement votée que par le vrai Parlement de la 4ème République. Ce qui est d'ailleurs logique et objectif. On ne peut pas la faire adopter par une assemblée composée de membres désignés dont d'anciens détenus graciés par la force de la Transition.

C'est une parade qui permet à Rajoelina de se débarrasser de compagnons devenus gênants au cours de la Transition et de les empêcher de se dresser sur sa route. Et puis il est difficile d'amnistier tout le monde sauf Ravalomanana dont la communauté internationale exige le retour sans condition. Mieux vaut ainsi faire la part du feu.

De deux choses l'urne, soit on organise les élections avec une urne pour chaque électeur pour éviter les bourrages, soit on vote l'amnistie pour libérer tous les délinquants des quatre Républiques. Pour ne pas perdre du temps avec les sessions extraordinaires au Parlement, on soumet cette suggestion à un référendum au suffrage universel direct. Avec 20% d'électeurs en plus en l'espace de neuf mois, soit le plus fort taux de natalité électorale au monde, les risques d'erreur sont moindres. On est bien parti pour des élections on ne peut plus transparentes et démocratiques.

Source : <http://www.lexpressmada.com/2194-humeur/de-deux-choses-l-urne.html>